Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =

organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 11 (1950)

Heft: 8-9

Rubrik: Procès-verbal de la XXXe assemblée ordinaire et générale des

délégués de la S.F.O. à Delémont, à l'Hôtel de Ville, le 14 mai 1950

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Procès-verbal de la XXX^e assemblée ordinaire et générale des délégués de la S. F. O. à Delémont, à l'Hôtel de Ville, le 14 mai 1950

Ordre du jour: Conforme à celui publié au no 3, 1950, de «Sinfonia».

10 Bienvenue du président central, M. Robert Botteron, Berne. La séance est ouverte à 10 h., le président central s'adresse aux délégués venus en très grand nombre, il salue en particulier les hôtes, notamment MM. le préfet Faivet, le maire Lovis, conseiller national, Démagistri, conseiller municipal et Biedermann, représentant de la presse, et saisit l'occasion de transmettre, au nom du Comité central, l'expression de ses remerciements sincères aux autorités et à la presse d'avoir sympathisé d'une manière active et efficace avec les efforts de la S. F. O. dans le domaine musical et culturel. Il étend sa bienvenue aux membres d'honneur présents de notre société, MM. G. Huber de Zurich-Altstetten, G. Feßler, de Baar, et, surtout, au vétéran fédéral de la S. F. O., M. Gallus Schenk, de Wil que ses 83 ans n'ont pas pu empêcher de prendre part à la réunion.

Les paroles de M. le président central sont un commentaire éloquent de la pensée qu'un peuple devient immortel moins par des faits politiques que par des actions, des efforts et des résultats dans le domaine des idéaux de la pensée humaine.

L'année écoulée a prouvé une fois de plus que la S. F. O. se trouve en pleine et saine action, qu'elle travaille avec succès; on n'a qu'à citer les réunions des présidents de sections, les cours pour directeurs musicaux de sections, et les environ 2700 instrumentistes qui vouent les heures de leur loisir à la musique orchestrale. L'on peut considérer comme une belle et importante réalisation dans ce domaine culturel le fait que la grande majorité des orchestres d'amateurs suisses se sont réunis et groupés dans la S. F. O. sans tenir compte de leurs langues nationales différentes, de leurs vues politiques divergentes; ils forment, de cette sorte, un organisme puissant et neutre dont la tâche la plus noble est de se mettre au service de l'art aussi bien que les moyens de chacun le permettent.

La 30ème assemblée des délégués nous donne particulièrement l'occasion de vouer une pensée de reconnaissance aux fondateurs de notre société; un message sera adressé, dans ce sens, à l'unique membre-fondateur survivant, M. E. Mathys, Berne, membre d'honneur, absent, ainsi qu'à M. E. Gschwind, Balsthal, membre d'honneur également, empêché par une maladie, de se rendre à Delémont.

Le président remercie ensuite en termes chaleureux l'Orchestre de la Ville de Delémont tant pour avoir organisé toute l'assemblée des délégués d'une façon parfaite, que du magnifique concert de Gala présenté la veille de cette assemblée, et de sa fidélité envers la S. F. O. dont témoignent les 25 ans depuis lesquels il est section de cette société.

Le président central donne lecture des lettres d'excuse qui lui sont parvenues, entre autres, de la part du Département fédéral de l'intérieur, de la Société fédérale de chant, des membres d'honneur. MM. le prof. Dr Joseph Lauber,

E. Mathys, Berne et prof. R. Waldisberg, Kriens, E. Gschwind, Balsthal, des membres de la commission de musique, MM. A.-E. Cherbuliez et M. E. Fallet qui se sont vus dans l'impossibilité d'assister à l'assemblée, à la suite d'indisposition, respectivement de charges professionnelles.

il est constaté que la convocation à l'assemblée d'aujourd'hui a été faite conformément aux statuts; chaque section peut déléguer deux membres avec droit de vote, d'autre part tous les participants ont voix consultative. Il n'y a pas d'objections présentées relativement à l'ordre du jour publié; le président central annonce que le no 6 de l'ordre du jour (mises à l'honneur) sera remis à la fin de séance.

20 Nomination de scrutateurs, établissement de la liste de présence. Sont nommés scrutateurs MM. Aerni, orchestre de Zofingue, et Schaller, orchestre de Gerlafingen.

Sont présents: 83 délégués, représentant 39 sections, 3 hôtes, 2 membres d'honneur, 5 membres du comité central et de la commission de musique, au total 93 participants. 36 sections se sont fait excuser; les 33 sections suivantes sont restées sans délégations et ne se sont pas excusées (voir la liste à la page 84, procèsverbal en langue allemande).

- 3º Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 15 mai 1949 à Munsingen. Ce procès-verbal, publié aux numéros 6/7, 1949, de «Sinfonia», est adopté sans discussion.
- 4º Le rapport annuel et le rapport de la Bibliothèque centrale pour l'exercice 1949. Ces rapports, publiés aux numéros 2 et 3, 1949, sont également adoptés sans discussion, avec remerciements à l'adresse de leurs auteurs, MM. Robert Botteron, président central, et Carlo Olivetti, bibliothécaire central. M. Botteron rappelle qu'il y a encore des sections en retard avec leurs rapports de gestion. Etre forcé de sommer une section à plusieurs reprises pour obtenir ces rapports, laisse une impression pénible.
- 50 Reddition des comptes de l'année 1949. Le tableau relatif à ces comptes fut publié aux numéros 4/5 de «Sinfonia», 1950. Lecture est donnée du rapport des vérificateurs (ce sont, cette année, les sections de Wallisellen et de Horgen); ce rapport propose à l'assemblée de donner décharge au comité central, d'adopter les comptes et de transmettre au trésorier central, M. E. Meisterhans, Winterthour, leurs remerciements pour la gestion excellente des comptes. Ces propositions sont adoptées à l'unanimité par l'assemblée.
- 60 Mises à l'honneur (prononcées à la fin de la séance). Le comité central propose de nommer vétérans fédéraux, après avoir examiné en détail les inscriptions respectives (liste des vétérans fédéraux voir page 85, procès-verbal en langue allemande). La nomination officielle des huit vétérans fédéraux sera prononçée à la fin de la séance d'affaires. M. le président central Botteron la dirige avec un discours et des paroles chaleureuses, appropriées au moment solennel; l'Orchestre de la Ville de Delémont et le Petit Choeur de Delémont l'ont entourée de morceaux instrumentaux et de chants.

70 Propositions du Comité central.

- a) Réunions régionales des présidents de sections.
- b) Cours de direction régionaux pour chefs d'orchestres non-professionnels.
- c) Création d'un Service central d'analyses de programmes de concert.

Les motifs à l'appui de ces propositions ont été publiés au numéro 3 de «Sinfonia», année 1950, pages 36 et 37. Quant à la proposition a), le comité central donne des renseignements sur la fréquentation de ces réunions qui montre clairement que l'intérêt pour celles-ci ne manque point. En ce qui concerne la proposition b), le président central fait savoir que le Programme II du programme général est prévu comme matière à être traitée dans ces cours; la fréquentation de ceux-ci montre également qu'ils rendent service au développement de nos sections.

M. Jeanprêtre, Bienne, approuve entièrement ces propositions.

M. Leibundgut, Munsingen, se demande si on ne devait pas dénommer ces cours plutôt «conférences pour directeurs»; M. Botteron répond qu'il ne s'agit, ici, moins de discussions, mais au contraire de cours proprement instructifs, suivant un programme soigneusement préétabli, et que, pour cette raison, il paraît indiqué de conserver la désignation employée jusqu'ici. M. Leibundgut se déclare satisfait de ce renseignement.

M. le président central ajoute que le dernier cours prévu en langue française pour les sections romandes a dû être supprimé, les inscriptions ayant été en nombre insuffisant. Le comité central a, en conséquence, l'intention de s'adresser aux sections romandes par la voie d'une circulaire pour se rendre compte si elles ont un intérêt à l'organisation de cours de ce genre en langue française, ou non.

Le président central constate, en outre, que certaines personnalités en dehors de nos sections s'intéressent également à la participation; il est, par conséquent, indiqué, de décider, si ou à quelles conditions les participants de cette catégorie peuvent être admis à ces cours de direction. Le Comité central pense qu'on ferait bien de les admettre, ceci, pour des raisons financières et de propagande; il est rappelé que ces cours sont gratuits pour les membres des sections, et si des nonmembres s'y intéressent aussi, cela en augmentera leur attraction pour nos membres. C'est pourquoi le Comité central propose à l'assemblée d'admettre des participants ne faisant pas partie de sections S. F. O., moyennant une finance de fr. 20.— par jour.

Se rapportant à la proposition c), M. Schenk, vice-président, informe les délégués que le professeur Cherbuliez est disposé à assumer la charge du service d'analyses de programmes; M. Schenk recommande l'adoption de cette proposition. Les sections sont priées de se servir régulièrement de cette nouvelle institution qui est appelée à rendre des services notables, tant aux sections elles-mêmes qu'au public. Une section qui désirerait obtenir une analyse d'un programme de concert qu'elle prépare, s'adressera, dans ce cas, directement au prof. Cherbuliez.

Le président central soumet chacune de ces propositions séparément au vote; toutes les trois sont unanimement acceptées par l'assemblée.

Concerts en faveur d'institutions, hôpitaux etc. M. le président central émet une suggestion, approuvée par le comité central qui serait heureux de voir que les sections se mettent toujours plus fréquemment à la disposition d'institutions sociales (asyles, hôpitaux etc.) pour y répandre, par des sérénades, des petits concerts, la joie par la musique. Nous avons déjà un nombre respectable de sections qui se vouent très louablement à ce service et le comité central espère que le jour ne sera pas loin où toutes les sections de la S. F. O. inséreront ce genre d'activité dans le programme de leur travail annuel.

8º Propositions des sections. La section de Kriens propose la création d'un diplôme, émanant de la S. F. O. et devant être remis aux membres d'honneur; la section présente un projet graphique orné d'une gravure sur bois (la tête de Beethoven). Cette proposition, ayant été transmise trop tard pour la soumettre selon les dispositions des statuts à l'assemblée, ne peut être soumise à un vote qu'au courant de la prochaine assemblée des délégués, à moins qu'un vote par correspondance soit décidé.

Le comité central pense que cette proposition de la section de Kriens n'est pas facilement réalisable, vu les frais et la charge de la caisse centrale qui en seraient la conséquence, mais aussi en présence de la possibilité et même de la probabilité que l'unification d'un tel diplôme pour les membres d'honneur ne corresponde pas du tout au désir de toutes les sections; il serait, d'ailleurs, impossible, d'en imposer l'acceptation aux sections et, de ce fait, il est à prévoir que l'édition de ces diplômes sera mise pour de longues années en dépôt aux archives de la société. Le comité central croit, cependant, qu'on rendrait service aux sections en leur faisant savoir où elles pourraient, le cas échéant, se procurer un diplôme de ce genre.

M. Waldispühl, représentant la section de Kriens, fait observer que sa section, en émettant cette suggestion, a voulu rendre un service amical et moral aux autres sections; il serait en état de se rallier aux propositions du comité central, appréciant les arguments de ce dernier. Le projet de diplôme démontré est dû à l'artiste-peintre G. Haas-Triverio à Sachseln; le prix en reviendrait à fr. 15.—.

Une discussion de cette proposition n'étant pas désirée, M. le président central remercie vivement la section de Kriens de son initiative intéressante et encourage les délégués de se rappeler, l'occasion venue, le nom de l'artiste.

Il n'y a pas d'autres propositions de la part des sections.

- 90 Cotisation pour 1950. Le comité central propose de ne pas changer le montant de la contribution annuelle; cette proposition est adoptée à l'unanimité et la contribution est fixée à fr. 1.—.
- 10⁰ Projet de budget pour l'exercice 1950. Ce projet, ayant été publié aux numéros 4/5 de «Sinfonia», 1950, est adopté sans discussion.
- 110 Nomination de deux sections vérificateurs des comptes. Selon l'alternance prévue par les statuts, la section de Wallisellen démissionne, tandis que la section de Horgen assume encore pendant une année la vérification. On propose comme nouvelle section la section de Küsnacht-Zurich.

L'assemblée nomme par son vote comme sections, vérificateurs des comptes, les deux sections de Horgen et de Küsnacht-Zurich.

12⁰ Désignation du lieu de la prochaine assemblée des délégués. Deux sections ont bien voulu annoncer qu'elles seraient disposées à se charger de l'organisation de la prochaine assemblée des délégués de 1951; ce sont les sections a) Orchestre de Ste Cécile, Zoug, b) la Société d'orchestre de Bremgarten.

M. Weiß, Zoug, observe, que Zoug n'a plus été le lieu d'une assemblée des délégués de la S. F. O. depuis 1934, et il espère que ceux qui ont participé à cette assemblée en ont conservé un bon souvenir. Il prévoit que sa société ne serait pas en état de se charger de cette organisation à une époque postérieure à l'an 1951.

M. Minder, représentant la section de Bremgarten, retire sa proposition dans un esprit de collaboration confédérale, puisque la section de Zoug ne croit pas pouvoir offrir sa collaboration après 1951.

Avec une grande majorité, la proposition de Zoug est acceptée. Le président central remercie les deux sections de s'être offertes pour la prochaine assemblée des délégués, et encourage celle de Bremgarten de renouveler sa proposition une autre année.

130 Divers. Le président central se voit, à son grand regret, dans l'obligation de revenir, une fois de plus, à certaines plaintes relatives aux usagers de la Bibliothèque centrale. Malgré plusieurs avertissements parus dans «Sinfonia», force lui est de constater qu'il y a toujours un certain nombre de sections qui ne peuvent se décider à respecter scrupuleusement les conditions de prêt. Les cahiers de musique ne sont pas renvoyés à temps, les sommations à ce propos restent sans réponse et sans effet; le renvoi de partitions et de parties d'orchestre se fait souvent dans des conditions inacceptables d'emballage défectueux, le contenu étant, par exemple incomplet. Le bibliothécaire central n'est vraiment pas là pour récupérer les parties qui manquent; ceci est l'affaire des sections qui ont reçu le matériel au complet! Si, malgré les efforts du comité d'une section, certaines parties d'orchestre restent introuvables, il est bon de s'adresser, dans ce cas, à M. G. Feßler, président de la commission de musique, qui est disposé à faire son possible pour se procurer les parties signalées comme étant perdues, contre remboursement des frais, cela va sans dire. Il est temps que, dès maintenant, toutes les sections fassent un effort pour ménager le matériel précieux de notre bibliothèque centrale qui menace d'être sérieusement endommagé par ces procédés négligents. A l'avenir, le comité central devra appliquer des mesures sévères pour garantir la disparition de ces abus.

M. le président de la commission de musique informe l'assemblée de la liste qui a été dressée, au cours de la séance de cette commission, tenue la veille, relative aux achats de nouvelles oeuvres pour la bibliothèque. Il s'agit de 25 oeuvres musicales; ceux qui trouveraient, peut-être, ce chiffre plutôt modeste, doivent se rendre compte que, de nos jours, une seule sinfonie coûte, avec son matériel d'orchestre, entre fr. 80.— et 100.—.

M. Schaub, Coire, rappelle aux délégués le service de publicité dans «Sinfonia» qui permet aux sections d'apprendre dans quelle autre section de la S. F. O. se trouverait peut-être une oeuvre qu'elles désirent avoir et qui n'est pas insérée au catalogue de la bibliothèque centrale ou qui, tout en faisant partie de la bibliothèque, a déjà été prêtée à une autre section.

M. Schaller, Gerlafingen, se demande, si le bibliothécaire central fait bien de renvoyer à une section le matériel que celle-ci aurait réexpédié en état défectueux, car, de cette façon, ce matériel risque de subir de nouveaux dommages. Le bibliothécaire central, M. C. Olivetti, a de la compréhension pour l'argument exposé par M. Schaller; s'il a, en effet, pratiqué ce renvoi de paquets incomplets ou en mauvais état d'emballage, ce fut pour démontrer à ces sections la nécessité absolue d'exécuter ces envois avec tous les soins désirables, et pour éduquer les sections dans ce sens. Le plus simple serait, après tout, poursuit M. Olivetti, que tous les renvois des sections soient faits conformément aux règlements.

Le président a, ensuite, le plaisir de transmettre à M. Geza Feßler, président de la commission de musique, nommé, l'an passé, membre d'honneur, deux partitions comme cadeau, les passions de St-Matthieu et de St-Jean, de Jean-Sébastien Bach; il est heureux de pouvoir exprimer, en même temps, les félicitations du comité central à l'occasion du 25e jubilé de M. Fessler comme directeur musical des représentations théatro-musicales, bien connues en Suisse allemande, de Zoug.

M. Hug, Büren, voudrait savoir, si le prof. Cherbuliez serait en état de publier un manuel pour les chefs d'orchestre; le président central répond que certains manuels existent déjà, mais que la participation aux cours de direction organisés par la S. F. O. pourrait être encore plus efficace que la lecture d'un manuel.

M. Leibundgut, Munsingen, pense que l'organisation actuelle de ces cours est excellente.

M. Tanner, Binningen qui participe pour la seconde fois à une assemblée des délégués de la S. F. O., encourage le comité central de continuer ses efforts si heureux au service des buts élevés de notre société, même si certaines sections, pour des raisons incompréhensibles, lui rendent son labeur plus pénible.

M. Vermeer, Freidorf, donne connaissance du fait que l'orchestre académique de Bâle possède une belle bibliothèque musicale qui contient également des doublettes pour certaines oeuvres qu'il serait disposé à vendre à des intéressés.

M. le président central remercie M. Vermeer de sa communication intéressante et annonce que le comité central a eu le plaisir d'admettre dans sa séance de la veille, les sociétés d'orchestre de Frauenfeld, Kaltbrunn et Sursee comme sections de la S. F. O.

La parole n'étant plus demandée, M. le président central remercie, enfin, tous les participants de leur présence et attention, en même temps et avant tout aussi l'orchestre de la Ville de tout ce qu'il a présenté de beau et d'intéressant aux délégués; et il souhaite à tous les délégués, hôtes et d'autres participants, une heureuse rentrée, et c'est sur ces paroles que la séance d'affaires a pu être close à midi.

Après la mise à l'honneur des vétérans fédéraux dont il a déjà été question plus haut, les délégués furent les hôtes des autorités municipales qui leur offrirent

un généreux apéritif d'honneur; M. Henri Démagistri, conseiller communal, transmit aux délégués et au comité central de la S. F. O. les sentiments de sympathie de la part de la Municipalité, et toucha, en une spirituelle allocution, l'aspect culturel des efforts de notre société et de ses sections.

Soleure, le 26 mai 1950.

Le secrétaire central: Louis Zihlmann.

Vu et approuvé: Robert Botteron, président central.

Die 30. Delegiertenversammlung in Delémont (13. und 14. Mai 1950)

Nach Münsingen Delémont; nach einem behäbigen, deutschbernischen Großdorf (mit städtischen Anwandlungen in den breiten, sauberen Straßen und manchen Häusern) die über 1200-jährige kleine Landstadt und Residenz französischer Zunge der Fürstbischöfe von Basel, Delémont, im lieblichen Tale der Sorne, nunmehr Distrikthauptort im bernischen Jura. Die geschichtlichen Erinnerungen gehen bei beiden weit, weit in die Jahrhunderte des Mittelalters zurück; für Delémonts Vergangenheit setzte sich der hübsche, konzentrierte Artikel in Nr. 4/5 dieses Jahrgangs ein, den gewiß auch manch eines unserer deutschsprachigen Sektionsmitglieder seinerzeit gerne gelesen hat.

Auch dieses Mal begünstigte schönes Maiwetter die zweitägige Zusammenkunft der Delegierten, des Zentralvorstandes und der Musikkommission des EOV. Die jurassische Landschaft strömte den ganzen Zauber ihrer voralpinen Gestaltung, uralter Behausungen, alter Burgen, Schlösser und Häuser aus, dem auf diesem Fleck der helvetischen Erde ein eigentümlich starker Hauch burgundischer Kultur und Geschichte beigegeben ist. So trägt auch Delémont, schon im 13. Jahrhundert eine Miniaturstadt von 200 Metern im Geviert, mit eigenem Bürgermeister, eigenem Siegel und Banner, Kirche, Stadthaus, Mühle, Schmiede, Siechenhaus und Badstube, behaglich und pittoresk sich an die Jurahügel anlehnend, zu der wundervollen Vielfalt landschaftlicher und kultureller Art unserer Heimat Charakteristisches bei. Das wird dem Berichterstatter im Augenblick, da er diese Zeilen rückschauend auf die vor Monaten stattgefundene Delegiertenversammlung schreibt, so recht klar, nachdem ihm vergönnt war, in der Zwischenzeit in fremden und fernen Ländern gar viele gänzlich andere Landschaften zu schauen - die Kreidefelsen der südenglischen Kanalküste, die stolze Weltstadt London, die stimmungsvollen Berggegenden des nördliches Wales und seiner westenglischen Küstenstriche, die feierliche weite Stille des Atlantiks, die endlosen Wälder und die tausend Seen des südlichen Kanada, das gewaltige New York und die ebenso gewaltigen Stromlandschaften des Hudson, des Ohio, des Missisippi, die ungeheure mittelwestamerikanische Hochebene, die unvergleichlichen Nationalparks im fer-